

**Direction Générale des Services Techniques**

Direction de la Propreté et du Cadre de Vie



**COLLECTE D3E EN DECHETERIE**

---

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

## ■ Présentation de Plaine Commune

Plaine Commune est née d'une histoire : la volonté de Saint-Denis et Aubervilliers de faire renaître la Plaine Saint-Denis. Elle s'est développée autour d'un projet : construire sur le territoire de ses huit villes, un bassin de vie et d'activité marqué du sceau de la qualité pour tous.

Plaine Commune, c'est huit villes : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Ile Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse.

Plaine Commune, c'est aussi : 338 009 habitants sur 42.7 Km<sup>2</sup> de territoire.

115 000 salariés dans 13 000 entreprises

45 000 étudiants et 2 universités.

Plaine Commune est une communauté d'agglomération qui agit dans le cadre de compétences qui lui ont été transférées par les villes dans les domaines clé de l'aménagement du territoire, du développement économique, de la lecture publique et des espaces publics, avec l'objectif de faire plus et mieux. Elle a également parmi ses compétences, celles de la propreté et des déchets ménagers

---

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

## ■ Projet

Dans le cadre de la compétence déchets ménagers, la déchèterie est classée dans la nomenclature des collectes, donc de compétence communautaire.

Le bureau communautaire du 20 février 2002 a examiné et donné un avis favorable à l'implantation de déchèteries sur le territoire de Plaine Commune.

Dans les opérations prises en compte dans le Plan Communautaire de l'Environnement, la résorption des dépôts sauvages s'inscrit dans les priorités. Les déchèteries de proximité sont des éléments importants permettant d'offrir un exutoire pour l'évacuation des déchets encombrants en dehors de la collecte en porte à porte et également de valoriser ou traiter les déchets toxiques des ménages. Elles ont été également par la suite choisies pour réceptionner les D3E.

---

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

## ■ Application

Plaine Commune a choisi de collecter les D3E des particuliers par le système des déchèteries et de compléter cette collecte en apport volontaire par le ramassage des D3E trouvés parmi les dépôts sauvages sur l'espace public.

Pour la mise en œuvre du recyclage des D3E, Plaine Commune a signé plusieurs conventions, le 28 mai 2007, avec OCAD3E, l'organisme coordonnateur et RECYLUM, l'éco-organisme pour la reprise des Lampes usagées, et le 8 juin 2007 avec ECO SYSTEMES, l'éco-organisme pour la reprise des D3E.

ECO SYSTEMES s'est engagé à sélectionner plusieurs prestataires situés sur notre territoire sur des critères de prise en compte de l'insertion sociale, de respect des réglementations et de garantie de traçabilité de la filière. Ainsi ENVIE entreprise d'insertion assure pour Eco-systèmes, l'enlèvement des DEEE sur le département de la Seine-Saint-Denis ainsi que le traitement des appareils de gros électroménager froid. Il a également sélectionné l'entreprise LIFMETAL, installée à Stains, qui réalise le démantèlement des écrans.

---

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie



---

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

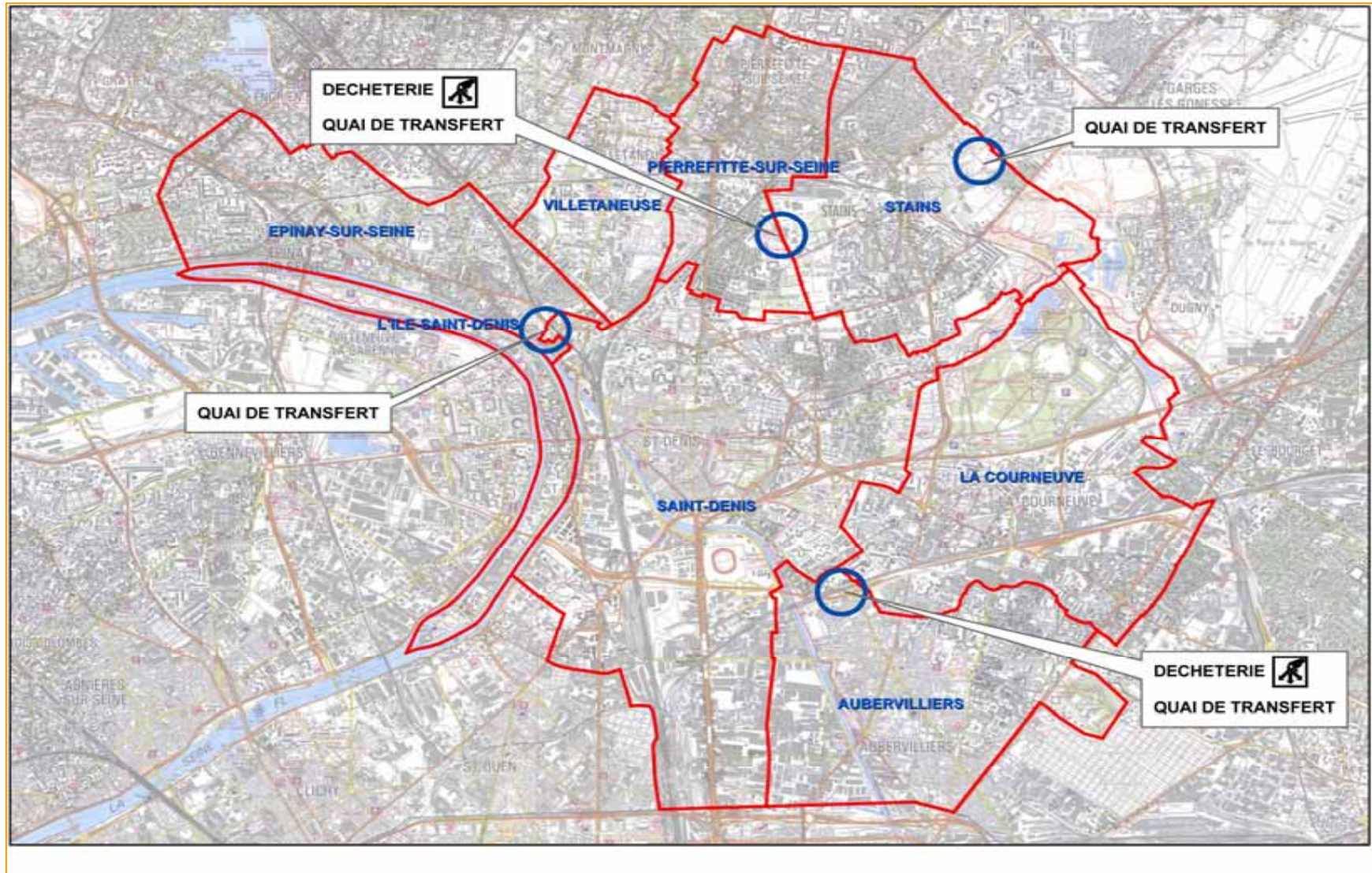
## ■ Application (suite)

Depuis le mois de juillet 2007, Plaine Commune met à la disposition des éco-organismes plusieurs points de collecte sur 3 quais de transfert et 2 déchèteries ouvertes tous les jours 7/7 et gérés en régie :

- Déchèterie de Pierrefitte-sur-Seine
- Quai de transfert Unité Territoriale (UT) de Stains (dépôts sauvages)
- Quai de transfert UT Aubervilliers (dépôts sauvages)
- Quai de transfert UT Epinay-sur-Seine (dépôts sauvages)
- Déchèterie d'Aubervilliers ouverte en janvier 2008

Sur les quais de transfert, le tri des D3E ramassés sur la voie publique s'effectue après le vidage des véhicules et par du personnel en régie.

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie



---

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

## ■ Application (suite)

Pour les 5 flux de DEEE :

↳ Le gros électroménager froid : réfrigérateur, congélateur

↳ Le gros électroménager hors froid : gazinière, lave-linge, lave-vaisselle,...

↳ Les écrans

↳ Les petits appareils ménagers : rasoir électrique, téléphone portable, sèche-cheveux, unité informatique, hi-fi, vidéo,...

↳ Les lampes à décharge (tube fluo, ampoule sodium,...) à l'exception des ampoules à filament et ampoules halogènes (uniquement les déchèteries).

---

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie



---

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

## ■ Disposition relative à l'enlèvement

Plaine Commune met à la disposition de l'Eco-organisme, les D3E collectés sélectivement conditionnés de la façon suivante :

- ❖ Gros Electroménager froid (GEM F) : en vrac
- ❖ Gros Electroménager hors Froid (GEM HF) : en vrac
- ❖ Les écrans : en grille fournie par l'Eco-organisme
- ❖ Les Petits Appareils Ménagers (PAM) : en grille fournie par l'Eco-organisme
- ❖ Le matériel d'éclairage : en contenant fourni par l'Eco-organisme

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

## ■ Disposition relative à l'enlèvement

Les grilles sont enlevées dès qu'elles présentent un taux de remplissage d'au moins 80%.

L'Eco-organisme fournit au minimum deux grilles par point de collecte et les remplace à chaque enlèvement.

Les enlèvements sont effectués sur rendez-vous après demande de Plaine Commune, selon les modalités opérationnelles convenues entre l'Eco-organisme et Plaine Commune pour chaque point de collecte :

- accessibilité du site et horaire d'accès avec présence d'un agent, afin, notamment, de valider les bordereaux d'enlèvement.
- respect des quantités minimales d'enlèvement dès 24 UM.

1 UM = 1 appareil de GEM = ½ caisse palette de 1M3.

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

TABLEAU D3E

<b>Points de collecte</b>	<b>total D3E collectés en t</b>
	<b>juillet 07/octobre 08</b>
déchèterie Pierrefitte	<b>110,734</b>
déchèterie Aubervilliers (2008)	<b>29,902</b>
quai de transfert UT Aubervilliers	<b>30,763</b>
quai de transfert UT Stains	<b>2,465</b>
quai de transfert UT Epinay (2008)	<b>5,044</b>

En 2008, la part de DEEE collectée sur nos sites représente 16% du tonnage ramassé dans le département par la société ENVIE.

Cela représente également par flux :

- \* PAM                    30%
- \* ECRAN                30%
- \* GEM F                22%
- \* GEM HF              18%

---

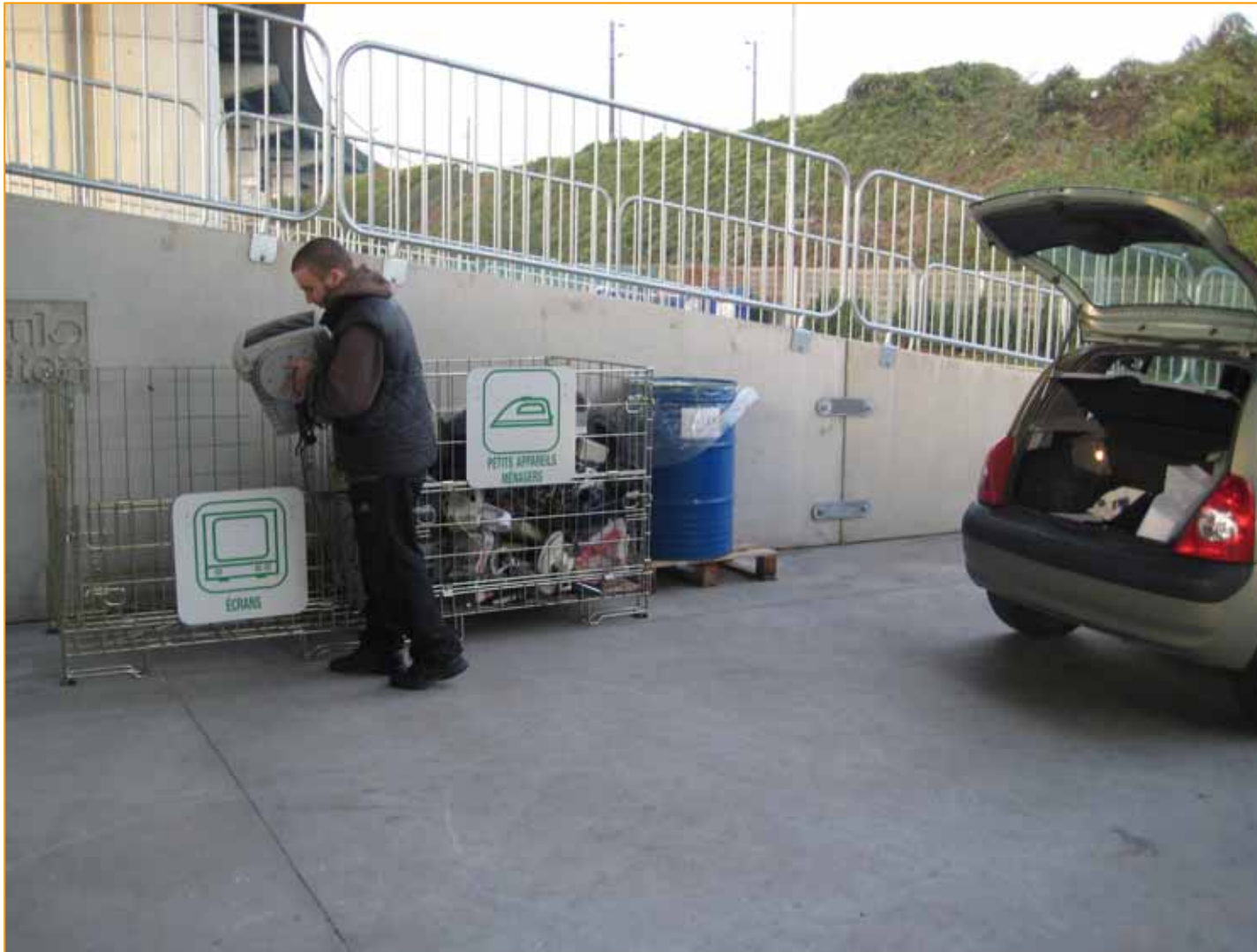
# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

## ■ Communication

Afin d'inciter les habitants à se déplacer jusqu'aux déchèteries, Plaine Commune communique avec :

- le guide du tri annuel,
- des campagnes d'affichage,
- des visites scolaires,
- le site internet de Plaine Commune
- des portes ouvertes,
- une opération de collecte des D3E sur la commune de L'Ile Saint-Denis avec une association sportive et des agents communautaires dans le cadre de la semaine de réduction des déchets.

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie



---

# Direction de la Propreté et du Cadre de Vie

## ■ La sécurité et la sûreté des déchèteries

Depuis quelques mois, la déchèterie de Pierrefitte fait l'objet de nombreux vols et effractions. De nuit, les grillages sont découpés puis la déchèterie est visitée. Tout ce qui contient de la ferraille, les câbles électriques et les batteries sont très recherchés. Les GEM sont dépecés sur place tandis que les PAM et écran sont emportés.

De telles situations créent inévitablement du stress et du travail supplémentaire pour les gardiens.

Une analyse est en cours pour répondre à ce problème :

- le gardiennage par maître-chien,
- la vidéo ou télésurveillance.

Malheureusement, ces moyens ont un coût assez élevé.

La déchèterie d'Aubervilliers, le quai de transfert et le dépôt de voirie rue des Bergeries, sous le viaduc de l'A86 sont surveillés par maître chien.

---